

Sujet: [INTERNET] observations enquête AGROGAZ

De : jacqueline.pieau@laposte.net

Date : Wed, 21 Jun 2017 22:43:44 +0200 (CEST)

Pour : pref-agrogaz@hautes-pyrenees.gouv.fr

Madame, Monsieur

En pièce jointe vous trouverez mes observations sur le projet de construction et d'exploitation d'une unité de méthanisation

à présenter à M.Pierre Martin : commissaire enquêteur.

Sincères salutations.

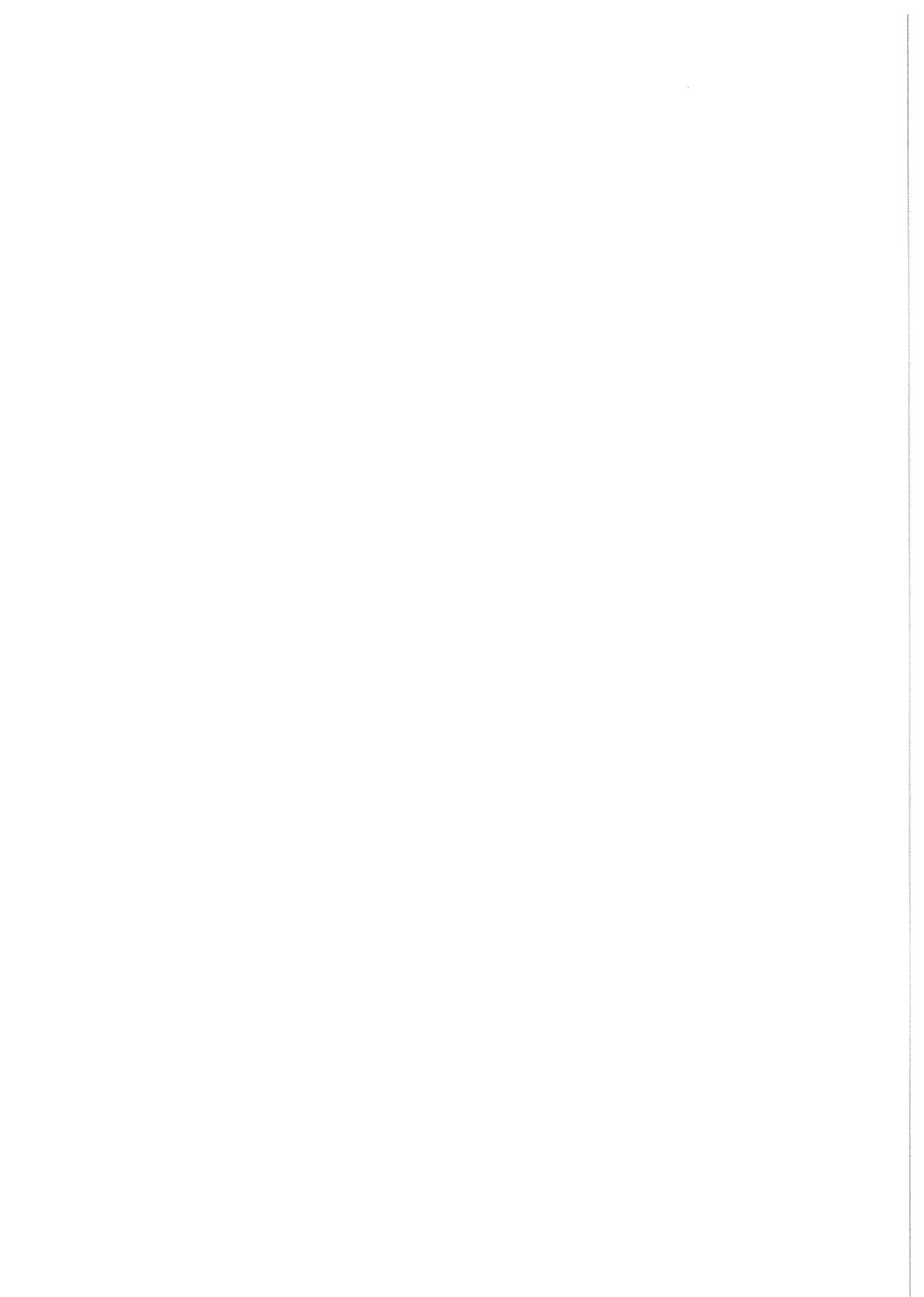
Jacqueline Moulédous-Pieau

06 62 01 53 20

observations enquête AGROGAZ_Jacqueline Moulédous.doc

Content-Type: application/msword

Content-Encoding: base64



Jacqueline Moulédous-Pieau
20/06/2017

Le

LaLanne-Trie 65220

à M. Pierre MARTIN
Commissaire
enquêteur

Objet : observations enquête AGROGAZ

les engins agricoles (tracteurs, camions...) devraient emprunter des chemins communaux aux alentours de Trie pour acheminer les effluents agricoles à l'unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Fontrailles. Ces trajets obligatoires permettraient de laisser aux voitures de tourisme les axes principaux :

D632 (Tarbes - Trie - Castelnau-Magnoac)

D939 (Galan - Trie - Mirande)

D17 (Miélan - Trie - Lannemezan)

Ceci permettrait une meilleure fluidité de la circulation par la séparation des poids lourds et des véhicules de tourisme. La ville de Trie serait préservée des nuisances olfactives et sonores.

D'autre part une barrière végétale autour de la méthanisation disperserait et casserait les vents du Nord, de l'Est, de l'Ouest.

Les activités de l'unité de méthanisation sont concernées par la nomenclature des Installations classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Ce qui demandera beaucoup de

vigilance et de surveillance afin de ne pas sacrifier
l'environnement et la population.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur,
mes sincères salutations

Jacqueline Moulédous- Pieau